

Zeitschrift:	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber:	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band:	85 (1997)
Heft:	1412
 Artikel:	La porte-parole des victimes
Autor:	Ballin, Luisa
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-281343

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA PORTE-PAROLE DES VICTIMES



Mary Robinson
Photo : Humberto Salgado

«Je serai implacable. Je veux briser le cercle de l'impunité. Je n'hésiterai pas à dénoncer les violations des droits de l'homme quand cela sera nécessaire». Parole de Mary Robinson! Le nouveau haut commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (à quand la réforme non seulement de l'ONU, mais aussi de son langage?), a annoncé la couleur dès son entrée en fonction, le mois dernier à Genève. Loin de se contenter de jouer les diplomates en coulisses comme son prédécesseur, l'ex-présidente irlandaise entend donner à son nouveau mandat humanitaire une place politique de premier ordre sur la scène politique internationale.

Mais Mary Robinson sait qu'elle devra jouer serré, entre l'immense espoir que sa nomination a suscité parmi les victimes et une bureaucratie onusienne qui se démente, entre crise économique, réformes et susceptibilité des 185 Etats membres, inflexibles pour tout ce qui touche à leurs «affaires intérieures». La stratégie de la nouvelle Mme droits de l'homme? «J'entends travailler au sein du système des Nations Unies, en collaboration avec les gouvernements des Etats membres. Mais je veux aussi être une voix morale. La voix de ceux qui ont subi des tortures et autres outrages», affirme cette avocate de formation, âgée de 53 ans, seule fille née au milieu de quatre garçons, elle-même mère de trois enfants et, de surcroît, catholique mariée à un protestant.

La mission de Mary Robinson semble presque impossible, puisqu'elle est censée se préoccuper du sort des plus faibles sans offusquer les plus forts. Avec son prestige d'ex-présidente d'un petit pays réputé de «fortes têtes», Mary Robinson démontre qu'elle a le sens de la diplomatie et de la suite dans les idées: «Je souhaite construire des ponts dans le cadre d'une approche plus élargie des droits de la personne. Afin de rapprocher les perceptions différentes qu'en ont le Nord et le Sud. Des terrains d'entente seront ainsi plus faciles à trouver, ce qui permettra aussi d'être plus crédible et mieux écoutée.» Pour ce faire, elle se rendra «sur le terrain» aussi souvent que les situations d'urgence l'exigeront. Sans oublier de renforcer l'espace politique qu'elle s'est ouvert à New York, siège du Conseil de sécurité et «antre de décisions» par excellence. Mary Robinson n'a d'ailleurs pas manqué de s'y rendre dès son entrée en fonctions, s'entretenant même avec une trentaine de chefs d'Etat, de gouvernement et autres ministres des affaires étrangères. Faisant d'une pierre deux coups, elle a rappelé que la réforme des Nations Unies passait également par une plus grande efficacité de l'office qu'elle dirige désormais, appel du pied voilé aux donateurs. Et d'ajouter, à l'adresse de ceux qui la voient déjà concurrencer leur sphère d'influence: «En tant qu'Irlandaise, je n'ai pas l'intention de construire un empire!»

**LONGTEMPS ABSENTES
DES HAUTES SPHÈRES
ONUSIENNES, LES FEMMES
ARRIVENT EN FORCE À
LA TÊTE DES AGENCE
SPÉCIALISÉES.**



Sadako Ogata, Photo : HCR

La Japonaise **Sadako Ogata** est depuis 1991 haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Basé à Genève, le HCR est la plus importante des agences humanitaires, avec plus de 5400 collaborateurs qui viennent en aide à environ 26 millions de réfugiés et personnes déplacées dans quelque 120 pays. Outre les nombreuses distinctions qui lui ont été attribuées pour son engagement en faveur des personnes les plus vulnérables, Mme Ogata a reçu, voici quelques semaines, le Prix 1997 de la Fondation pour Genève.

Mettant à profit ses expériences multiples: elle a été militante au sein du Parti travailliste, juriste, sénatrice (défendant au Parlement de la très catholique Irlande le droit au divorce et à la contraception, la cause des enfants naturels et l'égalité des sexes), le nouveau haut commissaire aux droits de la personne est décidé à être «juste et impartiale» pour obtenir que les gouvernements des Etats respectent les traités qu'ils ont signés et les droits élémentaires de leurs citoyens. L'un d'entre eux n'a déjà pas manqué de lui reprocher son «ingérence»: l'Algérie, qui la considère, pour le moment comme persona non grata. Consciente des limites de son «large mandat», Mary Robinson se voit ainsi contrainte, pour l'instant, à ne pouvoir se baser que sur les informations fournies par les rapporteurs spéciaux chargés d'enquêter sur la torture, les détentions arbitraires et la violence contre les femmes pour initier sa démarche.

Luisa Ballin